

Se former à la CMAR PACA Développer mon entreprise

Réussissez votre mission de tuteur : Devenez maître d'apprentissage 2 jours

Objectif général

A l'issue de ces deux jours, destinés aux artisans accueillant des apprentis, vous saurez comment vous positionner en tant que tuteur, accompagner votre apprenti et lui transmettre vos savoir-faire. Préparez-vous à gérer, former et évaluer un ieune.

Public

Chef d'entreprise, artisan et leur conjoint, salarié

Pré-requis

Manager une équipe au quotidien, avoir une fonction d'encadrement d'apprenti(s) ou envisager de recruter

Programme

Durée

14 heures

Plages horaires

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Jour 1 - Identifier la fonction de Maître d'Apprentissage et préparer l'arrivée de(s) apprenti(s)

☞ Situer la place du Maître d'Apprentissage dans le dispositif de l'alternance : son rôle et ses missions

Matin

- La place du Maitre d'Apprentissage dans un dispositif d'apprentissage
- Identifier le rôle et les missions du Maitre d'Apprentissage
- Connaitre le référentiel métier préparé par le jeune apprenant.

Après-midi

- · Accueillir : préparer l'arrivée de l'apprenant
- Présenter l'environnement professionnel, physique et humain et informer le jeune sur les aspects sécuritaires et le règlement intérieur
- Accompagner et gérer le relationnel : savoir être le médiateur entre tutoré, l'entreprise et le CFA

Jour 2 - Transmettre son savoir

☞ Evaluer le jeune et le préparer au diplôme

Matin

- Transmettre les outils et les méthodes
- Analyser et décomposer un geste professionnel, le décrire et en démontrer les phases d'exécution, guider la réalisation du travail (proposer, argumenter, justifier ses choix, conseiller, modifier)
- Evaluer les compétences acquises lors de séquences en entreprise, sur la base des critères et indicateurs préétablis. Evaluer en continu et à point nommé (évaluation normative)

<u>Après-midi</u>

- Valider la conformité de l'exécution des tâches et identifier les points de difficultés pour le jeune
- Observer et analyser avec le jeune les résultats obtenus en terme d'autonomie, de qualité et de rythme de travail : mener des entretiens d'évaluation tout en l'habituant à s'exprimer

Moyens et encadrement pédagogique

- Atelier participatif en groupe restreint (12 personnes maximum).
- · Animation par un consultant expert dans le domaine
- Outils et supports pédagogiques, exercices pratiques.
- Evaluation et remise d'une attestation de formation.

Pour plus d'informations

Service Formation Continue - Par territoire :

04 : <u>formationcontinue04@cmar-paca.fr</u> 04 92 30 90 97 - 06 70 27 71 76

05 : formationcontinue05@cmar-paca.fr 04 92 52 80 15

06: formationcontinue06@cmar-paca.fr

13 : formationcontinue13@cmar-paca.fr 04 91 32 24 70

83 : formationcontinue83@cmar-paca.fr 04 94 61 99 65

84 : formationcontinue84@cmar-paca.fr

Chambre de métiers et de l'artisanat de région PACA

DREAT – Pôle Formation Continue - 5 boulevard Pèbre – 13008 Marseille

N° SIRET : 130.020.878.00240 - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93.13.15755.13 auprès du préfet de région PACA

04 92 12 53 45 04 90 89 20 40

https://www.cmar-paca.fr/catalogues-des-formations